

HGF
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 350 000 €
SIEGE SOCIAL : 8 RUE D'AUVOURS - 44000 NANTES
820 556 603 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente, avril,

Monsieur Guillaume FARCY, propriétaire de la totalité des 350 000 parts de la société HGF, et donc associé unique de ladite société, et seul gérant,

A pris les décisions suivantes, à savoir :

- transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 8 rue d'Auvours - 44000 NANTES au 1 rue de Gigant - 44100 NANTES, à compter rétroactivement du 10 avril 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

"ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 1 rue de Gigant - 44100 NANTES "

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au cabinet PARTHEMA AVOCATS situé 3 Mail du Front populaire – 44200 NANTES, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* * *

De tous ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Guillaume FARCY

 DocuSigned by:
76F7574E3FFF454...